



Sablé-sur-Sarthe, le 14 avril 2021

Feu vert de l’Autorité de la concurrence au rachat du Groupe Ronsard

Sablé-sur-Sarthe, le 14 avril 2021 – Le Groupe LDC (FRFR0013204336 – LOUP) annonce que l’Autorité de la concurrence a autorisé le rachat du Groupe Ronsard (N°4 français, 160 M€ de chiffre d’affaires pour l’exercice 2019-2020 et 775 salariés) en contrepartie duquel elle a demandé à LDC des engagements.

Parmi les 7 sites historiques du Groupe Ronsard, 3 sites basés en Bretagne, Aquitaine et Ile-de-France sont repris par le Groupe LDC.

A la demande de l’Autorité, d’une part, l’entreprise CADF basée dans le Morbihan est désormais exclue du périmètre et restera la propriété d’Eureden et, d’autre part, les activités de 3 sites de la région de la Bresse située dans l’Ain ne seront pas conservées par le Groupe LDC et seront cédées. Ces 4 sites non repris représentent un chiffre d’affaires 2019-2020 de 38 M€ et 170 salariés.

Ces engagements ne remettent pas en question la qualité du projet industriel envisagé avec le Groupe Ronsard et ses collaborateurs dont la vocation est de renforcer la filière avicole en France, sécuriser les emplois dans les territoires et reconquérir les importations.

Ce projet industriel sera détaillé lors de la prochaine réunion des résultats annuels.

Prochain rendez-vous :

Résultats annuels 2020-2021

Le 26 mai 2021 après Bourse

CONTACTS



Laurent Raimbault

Directeur Administratif et Financier

02 43 62 70 00

Laurent.raimbault@ldc.fr

Stéphane Ruiz / Benjamin Lehari

Directeur Associé / Consultant

01 56 88 11 11

sruiz@actifin.fr / blehari@actifin.fr

Presse

Jennifer Jullia

01 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr

Investisseurs

Alexandre Commerot

01 56 88 11 18

acommerot@actifin.fr